

Pontife. Ne pouvant oublier ce que Nous devons à la sainte mémoire de Pie VII, d'éternel et vénéré souvenir, qui Nous a élevé à la pourpre sacrée, Nous voulons en témoigner Notre gratitude à son illustre famille, et lui donner part Nous-même de Notre élévation. Recommandez-Nous avec ferveur au Seigneur, afin qu'il Nous envoie des lumières et des aides pour soutenir le poids du pontificat, aussi glorieusement que l'a soutenu Pie VII, votre oncle. Maintenant, en signe de Notre tendre affection. Nous vous envoyons la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 31 mars de l'an 1829, de Notre pontificat le premier.

Presque au même instant, Pie VIII écrivit à ses propres neveux :

Mes très chers, salut.

Dieu, dans sa bonté et son immense miséricorde, Nous choisit aujourd'hui pour que Nous soyons assis sur la chaire de saint Pierre. A ce grand bienfait, Nous sommes pénétré de crainte, Nous versons des larmes amères, et Nous demandons aide à tous les bons fidèles, et à vous, Nos frères suivant la nature, afin que Notre création ne soit que pour la seule gloire de Dieu, le bon service de l'Église et de l'État, et le salut de nos âmes. Aucun faste ! aucune pompe ! aucune élévation ! Maintenons-Nous humbles et plaignez-Nous pour le poids dont le Seigneur Nous a chargé ! Qu'aucun de vous ni de la maison ne se meuve de son poste ! Nous vous aimons selon Dieu, et, en gage de cet amour, Nous vous envoyons la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 31 mars de l'an 1829, de Notre pontificat le premier.

PIUS PP. VIII.

Ainsi la première pensée de Pie VIII est une pensée de reconnaissance ; la seconde est la confirmation du serment prêté, comme chef de l'Église, qui interdit l'appel et le séjour à Rome des neveux du Pape. Ce serment lui-même prouve quelle plaie profonde le népotisme avait causée à l'Église romaine. Pie VII et Léon XII avaient fidèlement respecté l'engagement de ne pas s'entourer de leur famille ; Pie VIII le confirma par son exemple. Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII ont marché sur les traces de ces illustres prédécesseurs.

Pie VIII montra toujours, au reste, de l'éloignement pour le népotisme et pour toute recherche personnelle. En voici un exemple frappant. Durant son pontificat,

on proposa de donner à saint Bernard le titre de docteur de l'Église universelle, au même titre que le portent saint Augustin et saint Jérôme. Un personnage engagé dans la cause, voulant lui gagner les sympathies du Pape, s'avisait de dire que l'abbé de Clairvaux appartenait à la même famille que le Souverain Pontife, puisque les Châtillon en France et les Castiglioni en Italie n'étaient que des branches différentes sorties de la même souche. Cette remarque, qui fut faite soit dans les débats, soit dans la conversation, suffit pour arrêter la discussion ; car le Pape, craignant qu'on ne l'accusât d'avoir dirigé ou même influencé la cause, ordonna qu'elle fût abandonnée. Toutefois, l'affaire fut reprise plus tard et menée à une heureuse conclusion, encore sous son pontificat.

Le 5 avril, Pie VIII fut couronné dans la basilique de Saint-Pierre et fixa comme Léon XII son séjour habituel au Vatican. Le 24 mai, jour anniversaire de la rentrée de Pie VII à Rome en 1814, Pie VIII prit possession de la basilique patriarcale de Saint-Jean-de-Latran, dans laquelle le Pape est constitué évêque de Rome.

Le comte de Celles, prince protestant, ambassadeur du roi des Pays-Bas, près du Saint-Siège, envoyait à sa cour des rapports très favorables ; aussi le souverain, qui avait, en 1825, porté des lois si contraires aux droits de l'Église, principalement au sujet de l'instruction du clergé catholique, commença à abolir une partie de ces décrets, et ce fut une des plus grandes joies qui vinrent consoler le cœur du Pontife au commencement de son règne. La suite, toutefois, prouva bientôt que l'on s'était trop hâté et que l'on avait interprété d'une manière trop favorable les intentions du roi Guillaume.

L'Encyclique que Pie VIII adressa selon l'usage constant à tous les évêques du monde est aussi du 24 mai. On y remarque que le Pape l'écrivit lui-même le matin du jour où il allait prendre possession du patriarcat de Latran. Après avoir parlé de l'autorité du souverain pontificat auquel tous

sont soumis, rois et peuples, pasteurs et troupeaux. Pie VIII déplore les maux qui affligent l'Église et surtout la doctrine mortelle de l'indifférence en matière de religion. Il parle ensuite du mal causé par les Sociétés bibliques protestantes et rappelle les règles si sages que le Concile de Trente avait posées pour les traductions des Saintes Écritures.

III. NOUVELLE CONDAMNATION DES SOCIÉTÉS SECRÈTES — LE CARDINAL ALBANI SECRÉTAIRE D'ÉTAT — AFFAIRES DE BELGIQUE — CONCILE DE BALTIMORE — PIE VIII ET LES ARMÉNIENS

Mais un mal plus dangereux encore est celui des Sociétés secrètes qui menace l'Église et la société. Pie VIII montre clairement le péril, il découvre son origine, son but et ses funestes conséquences. Il déclare que tous ceux qui donnent leur concours et leur nom à ces associations frappés des foudres de l'Église sont privés de la vie en Jésus-Christ. Les constitutions de Clément XII, Benoît XIV, Pie VII et Léon XII sur le même sujet sont rappelées et de nouveau confirmées. Le Pontife déclare dignes d'un anathème particulier ces Sociétés malfaisantes. « Car leur loi, dit-il, c'est le mensonge ; leur Dieu, c'est le démon ; et leur culte, c'est la turpitude. »

Aux avis les plus salutaires pour obvier à de si grands maux, Pie VIII ajoute :

« Rappelez souvent aux brebis de Jésus-Christ, qui vous sont confiées, cet avis de Pie VII, *Notre très saint prédécesseur et bienfaiteur* : « qu'elles ne doivent regarder comme salutaires que les pâturages où les conduiront la voix et l'autorité de Pierre... »

Dans la suite de son instruction aux évêques du monde entier, Pie VIII insiste sur l'une des plaies les plus désolantes de notre temps, et les exhorte à représenter avec toute la force possible la sainteté du mariage et le crime de ceux qui y portent atteinte.

Les Sociétés secrètes, se sentant ainsi

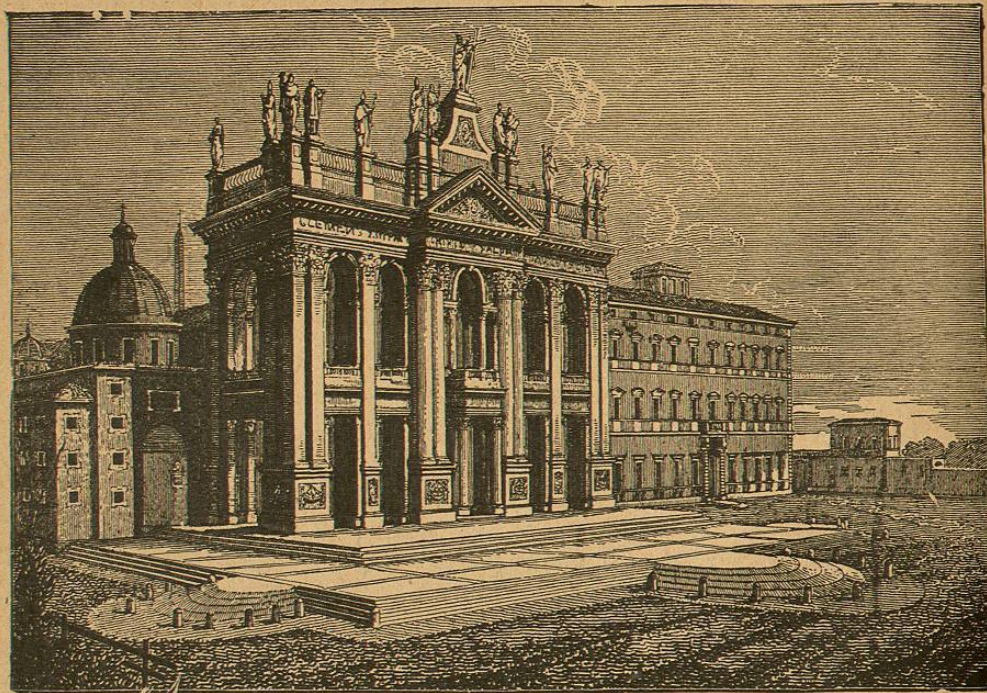
dévoilées, poussèrent des cris de rage contre le Pontife qui n'avait fait que son devoir en dénonçant leurs trames diaboliques. Dans leur fureur, les carbonari essayèrent de soulever le peuple contre la royauté si débonnaire du Pape ; mais les temps n'étaient pas venus, l'heure des ténèbres n'était pas encore arrivée : le secrétaire d'État eut bientôt comprimé ce mouvement prématuré.

Ce secrétaire d'État était le cardinal Joseph Albani, que nous avons vu dans deux Consistoires à la tête de ceux qui poussaient la candidature du cardinal Castiglioni. Joseph Albani était un véritable homme d'État et possédait toutes les qualités d'un grand ministre. Il appartenait à l'une des familles les plus nobles de Rome, et cette famille avait été ruinée par les Français du Directoire. Pie VIII lui abandonna à peu près complètement les affaires politiques pour lesquelles il ne se sentait que peu d'aptitude et de goût ; il se réserva les questions religieuses auxquelles il s'était appliqué avec succès dès sa jeunesse.

Il donna des marques d'affection au vicomte de Chateaubriand, qui représentait le roi très chrétien près de la cour pontificale. En honorant notre grand écrivain, il témoignait de son goût toujours très vif pour les lettres. En hâtant les travaux de reconstruction de la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, il témoignait à la fois de sa grande piété et de son amour pour les arts.

Le 18 juin, Pie VIII publia des Lettres apostoliques annonçant au monde entier les faveurs du Jubilé à l'occasion de son élection. Ce Jubilé fut reçu partout avec une reconnaissance qui toucha le cœur du Pontife ; mais le mandement donné par M^{gr} de Quélen, archevêque de Paris, lui fut particulièrement agréable. De plus, Aloïsius Lambruschini, depuis cardinal et secrétaire d'État sous Grégoire XVI, alors nonce à Paris, célébra la Messe solennelle pour l'ouverture du Jubilé dans l'église Notre-Dame. Le mandement publié par l'évêque d'Orléans, M^{gr} de Beauregard, fut aussi très remarqué par le Pape.

Les Lettres apostoliques pour le Jubilé avaient été adressées au gouvernement des Pays-Bas, mais ce gouvernement aveugle, qui préparait sa chute par l'opposition qu'il faisait à l'Église catholique, profita de cette nouvelle circonstance pour témoigner de son mauvais vouloir et entraver une fois de plus la liberté de l'Église. Dans ce même royaume, trois grands diocèses, Gand, Tournay et Liège, restaient privés de titulaires; il fallait négocier et c'était une tâche diffi-



ÉGLISE SAINT-JEAN DE LATRAN DANS LAQUELLE LE PAPE EST CONSTITUÉ ÉVÊQUE DE ROME

esprits, et elle éclata bientôt, brisant à jamais le joug que les Pays-Bas faisaient peser sur la Belgique.

Léon XII s'était beaucoup occupé de l'Église d'Amérique, qui accomplissait chaque jour des progrès capables de consoler les esprits religieux des défaillances qui se manifestent en Europe. Son successeur n'apporta pas moins de zèle dans cette partie de son ministère apostolique. Il eut la consolation de recevoir les actes du Concile de Baltimore, célébré en 1829, ainsi que le mandement arrêté et publié par tous les évêques des États-Unis (1).

(1) Il est important de connaître les Pères de ce

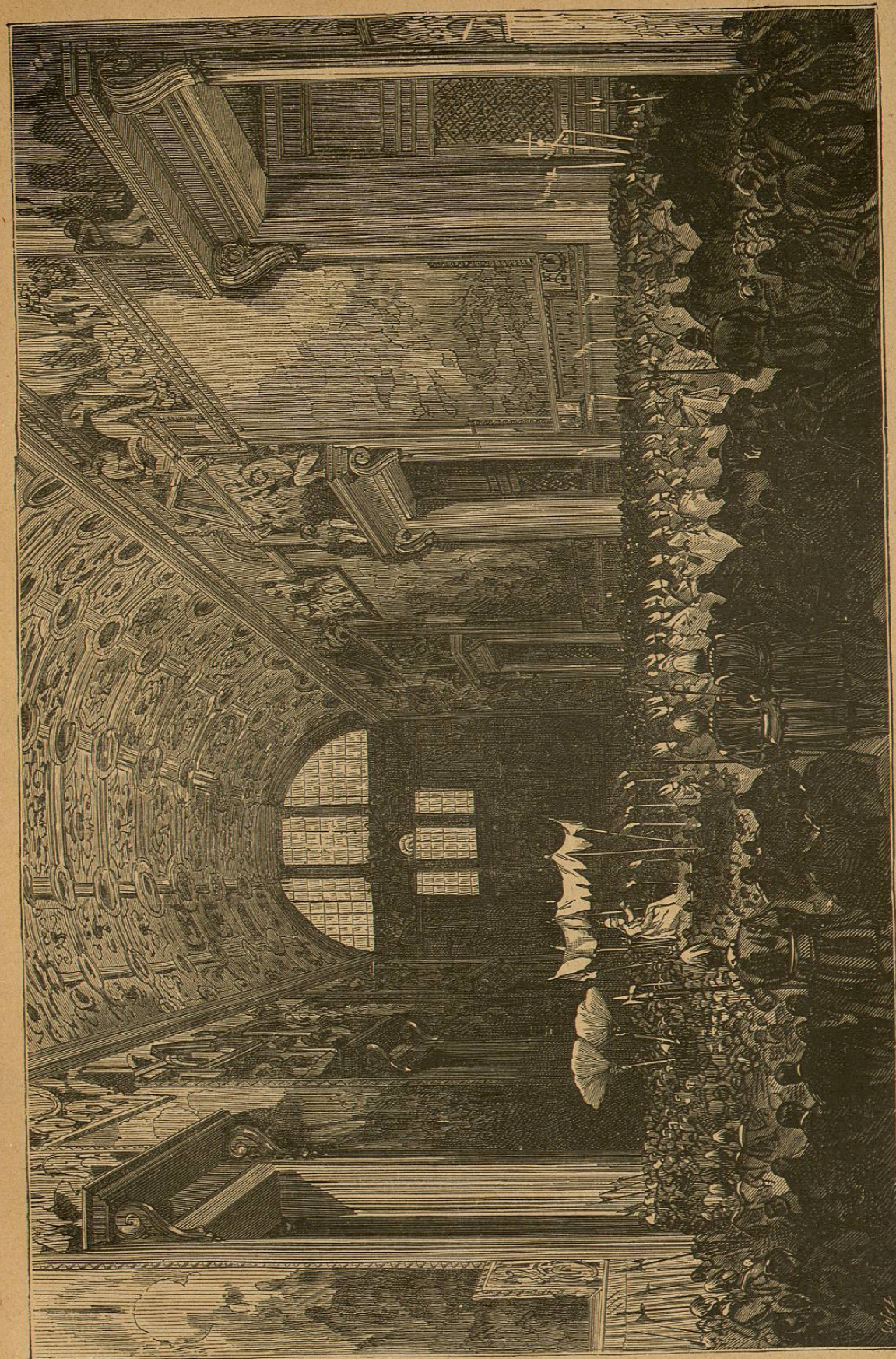
cile avec des ministres et un roi protestants et mal disposés; enfin, le 2 octobre, parut un décret royal qui enlevait une partie des obstacles opposés aux droits indispensables de l'Église.

Ce décret venait trop tard. Malgré toute la peine que se donna le cardinal Albani pour éclairer le gouvernement du roi Guillaume et pour amener en Belgique une pacification désirable, la révolution faisait chaque jour de nouveaux progrès dans les

Pie VIII, était, comme ses prédécesseurs, rempli d'une tendresse toute particulière

premier Concile. C'étaient : NN. SS. Jacques Withied, archevêque de Baltimore, Anglais; Benoît-Joseph Flaget, premier évêque de Bardstown, Français; Jean England, premier évêque de Charlestown, Irlandais; Édouard Fenwich, premier évêque de Cincinnati, dominicain d'Amérique; Joseph Rosati, évêque de Ténégra et coadjuteur de la Nouvelle-Orléans, Napolitain; Benoît Fenwich, successeur de M^r de Cheverus, Jésuite et Américain; Guillaume Matthews, administrateur de Philadelphie, aussi Américain.

L'évêque de cette dernière ville, M^r Henry Conwell, M^r Jean Dubois, évêque de New-York; M^r Michel Portier, évêque de Mobile et M^r Jean David, évêque de Mauricastre, n'avaient pu, soit pour cause de maladie ou de voyage en Europe, prendre part aux travaux du Concile. L'un d'eux, arrivé de Rome récemment, avait même été prié de ne plus reprendre l'exercice de ses fonctions, c'était M^r Conwell.



LE PAPE PORTÉ SUR LA SEDIA DANS SAINT-PIERRE ET PRÉCÉDÉ DES ÉVÊQUES ET CARDINAUX

pour les missionnaires, à quelque Ordre ou à quelque Congrégation qu'ils appartinsent. Lorsque, sur le point de partir pour des pays où la mort les attendait presque toujours, ils venaient implorer sa bénédiction, le pieux vieillard, cassé par les infirmités, se levait aussitôt qu'il était averti de leur présence et les accueillait avec une affection visible, presque avec humilité.

Les Arméniens catholiques furent aussi l'objet de la sollicitude du Pape. Depuis des siècles, ils étaient obligés de se courber sous le joug des patriarches schismatiques; le Pape améliora considérablement leur sort en obtenant de pouvoir leur donner un archevêque particulier, et il nomma à cette haute et difficile dignité Dom Antoine Nourigian, qui fut sacré à Rome par le cardinal Zurla, en présence des ambassadeurs de France et d'Autriche. Le premier de ces diplomates, M. de Ferronnays, donna tous ses soins pour conserver à la France l'avantage de posséder le Supérieur général des prêtres des Lazaristes, ces utiles ouvriers qui arrosent depuis si longtemps de leurs sueurs les vastes régions de l'Orient.

IV. LA CONQUÊTE D'ALGER — CONSPIRATIONS CONTRE LE SAINT-SIÈGE — LA PACIFICATION RELIGIEUSE EN ANGLETERRE — BÉATIFICATION D'ALPHONSE DE LIGUORI

De ses regards sans cesse tournés vers toutes les parties de l'Église catholique, Pie VIII put apercevoir un nouveau champ dans lequel l'Épouse de Jésus-Christ allait cueillir de nouveaux fruits, et qu'elle a déjà empourpré du sang de ses martyrs. Charles X venait de conquérir Alger; mais à peine le drapeau blanc avait-il flotté au-dessus des forteresses d'où la barbarie musulmane avait si longtemps insulté à la civilisation chrétienne, qu'une révolution éclatait dans Paris, renversant le trône des Bourbons.

Les mêmes passions qui produisaient en France cette catastrophe s'essayèrent en Italie. Il n'y avait pas encore un an que Pie VIII était assis sur la chaire de saint

Pierre, et, pour la seconde fois, les carbonari cherchaient à soulever les populations. La première fois, les conspirateurs avaient été dispersés, et un seul condamné à mort. Dans sa mansuétude, Pie VIII avait commué la peine en une détention à vie dans le fort Saint-Léon.

A la seconde commotion, il fut reconnu qu'une sœur de Napoléon I^{er}, Caroline, l'ancienne reine de Naples, abusant de l'hospitalité généreuse que le Saint-Siège lui accordait comme à d'autres membres de sa famille, avait trempé dans la conspiration; la cour de Naples demanda son éloignement, et elle fut conduite à la frontière autrichienne, où elle reçut un bon accueil. C'est ainsi que cette famille a souvent payé l'hospitalité et les bienfaits du Saint-Siège.

Quelques événements d'un caractère tout différent contribuèrent à consoler le cœur du Pontife. En Angleterre et en Irlande, le sort des catholiques devint moins rigoureux, et les évêques de ce dernier pays reconnurent, dans une Lettre pastorale commune, que le sort de l'Église s'était un peu amélioré. Cette amélioration suffisait pour ouvrir la porte au zèle admirable d'O'Connell et préparer les succès qu'a obtenus son beau talent. Les Écossais remercièrent Rome du secours donné à l'évêque de Cybistra, qui parvint à élever une église à Édimbourg. Ce fut un grand soulagement pour la population catholique qui n'avait eu, depuis les jours de Marie Stuart, qu'un misérable hangar pour lieu de réunion et pour exercer le culte divin.

Le Pape reçut dans le même temps la consolante nouvelle que la république de Colombie venait de déclarer la religion catholique religion de l'État. Il voyait avec plaisir que, dans cette république, nul ne pouvait jouir de la plénitude de ses droits de citoyen s'il ne savait lire et écrire, et que l'ivrognerie habituelle entraînait la perte de ces mêmes droits. Ainsi un État vraiment chrétien et catholique prouvait l'ineptie ou plutôt l'imposture de ceux qui soutiennent que l'Église n'est pas la source la plus féconde de la vraie civilisation.

Pie VIII eut encore la consolation de déclarer bienheureux le vénérable Alphonse de Liguori évêque de Sainte-Agathe-des-Goths. Il était réservé à son premier successeur de mettre le grand évêque au nombre des saints, et au second successeur de le proclamer Docteur de l'Église. Aux yeux du théologien, l'acte accompli par Pie VIII avait une très grande portée; saint Alphonse a soutenu avec une rare vigueur les vrais principes sur la puissance du pontificat suprême; il a, de plus, fait prévaloir les principes d'une morale exacte aussi éloignée d'un rigueur extrême, comme l'enseignaient les Jansénistes, que d'un honteux relâchement prôné par d'autres: deux excès également répréhensibles.

Pie VIII eut aussi le bonheur de mettre au nombre des bienheureux Jeanne d'Aza, mère de saint Dominique, patriarce des Frères Prêcheurs, et il rangea saint Bernard parmi les Docteurs de l'Église.

L'empereur Nicolas, de Russie, qui n'annonçait pas encore le persécuteur cruel et astucieux que la suite fit connaître, apporta une grande joie au cœur du Pontife, en réparant à Rome les deux églises nationales de Saint-Stanislas et de la Madone *del Pascolo*.

Pour un ami des lettres aussi éclairé que Pie VIII, ce fut un vrai bonheur d'avoir à récompenser les travaux littéraires du P. Grossi, Jésuite, et du prélat Berrari. Dans son court pontificat, il enrichit le Sacré-Collège de six nouveaux cardinaux: Membrini, Crescini, Mazio et de Simone, Italiens, M^{sr} Weld et le duc-abbé Louis-Auguste de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon, que le cardinal de La Farre avait amené comme conclave, lors de l'élection de Pie VIII (1).

(1) Ce prince de l'Église avait été déjà proposé pour la pourpre romaine dès 1824, mais Léon XII avait répondu par ce vers latin.

Sunt animus, doctrina, genus; sed deficit ætas.

En 1830 de nouvelles démarches furent faites près de Pie VIII. On faisait valoir les mérites personnels du sujet. On rappelait qu'il était le fils d'un Montmorency, dont le nom rappelait tant de gloire et de nombreux services rendus récemment encore à l'Église;

Quant au docteur Thomas Weld, ce fut lui qui bénéficia du privilège que Léon XII avait voulu conférer à M^{sr} Baines (1). Il fut le premier cardinal anglais. Né à Londres le 22 janvier 1773, il était le fils aîné de Thomas Weld et de Marie Stanley, qui appartenait à la branche aînée et catholique des Stanley, maintenant éteinte. Il s'associa à son père dans l'exercice de leur inépuisable charité pour les religieux français exilés par la révolution. Sur ses domaines de Lulworth, il avait bâti à ses frais des couvents pour recevoir les Trappistes, les Clarisses de Gravelines et les religieuses de la Visitation. Marié, puis veuf en 1815, n'ayant plus la sollicitude de son unique fille qu'il donna en mariage à lord Clifford, il vint à Paris, où il fut ordonné prêtre en 1821. Il rentra ensuite en Angleterre et se fixa à Hammersmith, où il dirigea une communauté de Bénédictines. Le 25 mai 1830, Pie VIII le nomma cardinal en résidence à Rome, où il mourut le 10 avril 1837. Ce choix avait été spontané de la part du Pape, car l'Angleterre ne fit aucune présentation officielle.

Pie VIII eut pour Chateaubriand, avonous dit, une affection véritable, Il aimait à reconnaître les services que ce brillant écrivain avait rendus à la religion. Il professait de même une grande estime pour les Maistre, les de Bonald et autres écrivains laïques qui avaient consacré leurs talents à la défense de la vérité.

Pie VIII eut aussi à témoigner son affectueuse reconnaissance à un grand artiste français, Horace Vernet, qui peignit un superbe tableau représentant le Pape porté

Pie VIII répondit en changeant quelque peu le même vers:

Sunt mores, doctrina, genus; sed deficit ætas.

Malgré sa jeunesse, M^{sr} de Rohan fut cependant nommé cardinal peu avant la révolution qui renversa Charles X, et il mourut trois ans plus tard, archevêque de Besançon, âgé seulement de quarante-deux ans.

M^{sr} Frayssinous devait aussi, dans le même temps, être élevé au cardinalat, mais, dit Artaud de Montor, le confrencier de Saint-Sulpice refusa par humilité une si haute récompense.

(1) Voir ce que nous avons dit plus haut dans la biographie de Léon XII, n^o 323 des *Contemporains*